



+33 1 45 61 88 77
atripet@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE COUNSEL

Amélie Tripet a rejoint August Debouzy en 2018. Elle a débuté sa carrière au sein d'un cabinet spécialisé dans la gestion collective des droits d'auteur, avant de rejoindre le cabinet Ader Jolibois en 2002, dont elle a été associée de 2012 à 2018.

Elle représente des clients français et étrangers devant les juridictions civiles, commerciales et pénales. Son activité porte principalement sur le droit des médias et de la communication, le droit d'auteur, le droit de la publicité et les questions liées au marché de l'art. Amélie consacre également une partie de son activité au conseil et à la rédaction de contrats pour des entreprises du secteur des médias et de la culture, ainsi que pour des clients issus d'autres secteurs (transport, loisirs, instances publiques).

Amélie dispose d'une expertise reconnue en droit de la presse et de l'édition, notamment en matière de diffamation. Elle accompagne ses clients, entreprises et particuliers, tant en conseil qu'en contentieux.

Sa maîtrise des interactions en matière de droit d'auteur et sa connaissance approfondie des pratiques judiciaires lui permettent d'évaluer promptement les actions envisageables, d'anticiper les problématiques liées à la preuve et d'élaborer des stratégies de communication adaptées à chaque dossier.

EXPERTISES

Droit de la propriété intellectuelle, média et art
Consommation, Marketing & Publicité
Résolution des litiges

FOCUS

Tech & Digital

FORMATION

DEA de propriété intellectuelle et artistique, Université Paris II, 1999

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2001

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- › « Drake c. UMG : les retombées judiciaires de la rap battle, qui épargnent Kendrick Lamar », Amélie Tripet, Marie Edelstenne □ 17/03/25
- › « Kendrick Lamar c. Drake – quelles conséquences légales des allégations émises dans une « rap battle » ? », Amélie Tripet, Marie Edelstenne □ 24/05/24
- › « La diffusion des compétitions sportives : quelles sont les règles applicables ? », Amélie Tripet, Pierre Pérot, Inès Bouzayen □ 12/04/24
- › « August Debouzy conseille International Media Invest a.s. (« IMI »), filiale à 100% de Czech Media Invest (« CMI »), le groupe co-fondé par Daniel Křetínský, en vue de l'acquisition de 100% d'Editis auprès de Vivendi », Virginie Devos, David Neuwirth, François Richard, Julien Aucomte, Olivier Attias, Lucie Constant, Alexandra Berg-Moussa, Florence Chafiol, Amélie Tripet, Vincent Brenot, Boris Léone-Robin, Charles Maurel, Guillaume Aubatier, Ariane Seyed-Movaghar, Alexandre Mennucci, Alix Kianpour, Pierre Pérot, Inès Bouzayen, Albane Shehabi □ 24/04/23